

Psychologue

RNCP41646 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	124
Formacode(s)	14454
Code(s) ROME	K1104, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2030

Certificateur(s)

ECOLE PSYCHOLOGUES PRATICIENS · SIRET : 78428072900020

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification de psychologue de l'Ecole de Psychologues Praticiens permet de faire usage du titre protégé de psychologue du fait du décret n° 90-255 du 22 mars 1990.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyser les évolutions sociétales et technologiques impactant la psychologie.
 Appliquer les principes éthiques et de déontologie de la profession.
 Exploiter les outils numériques et les plateformes e-santé.
 Mener des entretiens psychologiques pour analyser la situation et élaborer un diagnostic.
 Élaborer un diagnostic en sélectionnant et analysant des méthodes d'investigation.
 Restituer les résultats et un diagnostic issus du bilan psychologique.
 Élaborer un projet d'accompagnement psychologique adapté aux besoins du bénéficiaire ou d'un groupe.
 Mettre en œuvre des interventions dans le cadre de l'accompagnement ou de la prise en charge psychologique.
 Évaluer l'efficacité des interventions psychologiques et les ajuster.
 Développer une posture réflexive et une analyse critique de sa pratique.
 Produire des écrits professionnels conformes aux exigences déontologiques.
 Assurer une veille scientifique et une formation continue.
 Identifier les opportunités professionnelles et structurer son projet de carrière.
 Mettre en place une stratégie de développement d'activité.
 Évaluer et diagnostiquer les situations psychologiques et psychopathologiques.
 Concevoir et conduire des interventions psychothérapeutiques adaptées.
 Accompagner les personnes confrontées à des maladies somatiques, chroniques ou invalidantes
 Prévenir et accompagner les vulnérabilités psychiques et favoriser la réhabilitation psychosociale.
 Intervenir dans les contextes judiciaires et médico-légaux.
 Contribuer à la recherche en psychologie dans le champ du soin et de la santé mentale, selon une démarche scientifique, éthique et déontologique.
 Analyser le travail, les organisations et les dynamiques collectives.
 Conduire des entretiens de recrutement, d'évaluation et d'accompagnement psychologique des parcours professionnels.
 Accompagner le développement des compétences et des potentiels au service des personnes et des collectifs de travail.

Intervenir sur les collectifs, les conflits et les transformations organisationnelles.
Promouvoir la santé psychique au travail et prévenir les risques psychosociaux.
Contribuer à la recherche en psychologie dans le champ de la santé au travail, selon une démarche scientifique, éthique et déontologique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les enjeux sociétaux et technologiques actuels en réalisant une veille scientifique et réglementaire afin d'adapter ses pratiques professionnelles aux mutations du secteur.

Évaluer l'impact des changements sociaux et technologiques sur la santé mentale en mobilisant des données issues de la recherche et des observations terrain afin d'orienter ses interventions de manière pertinente.

Intégrer les nouvelles connaissances en psychologie environnementale et sociale en appliquant des méthodologies validées afin d'optimiser l'accompagnement des bénéficiaires.

Pratiquer la profession de psychologue dans le respect du cadre légal établi, en s'adaptant aux changements réglementaires et en adhérant aux principes éthiques définis par le code de déontologie de la discipline.

Assurer la confidentialité et la protection des données en appliquant les réglementations (RGPD, secret professionnel) afin de sécuriser les informations des bénéficiaires.

Analyser les dilemmes éthiques rencontrés en participant à des groupes d'analyse de pratiques afin d'améliorer la gestion des situations complexes.

Utiliser des outils numériques de consultation et de suivi en sélectionnant des plateformes sécurisées afin d'optimiser l'accessibilité aux soins.

Adapter les modalités d'intervention aux environnements numériques et distanciels, en ajustant les outils méthodologiques et le cadre d'exercice afin de préserver la pertinence, la sécurité et l'efficacité de la démarche psychologique.

Assurer la cybersécurité et la protection des échanges numériques en appliquant les protocoles de cryptage et d'authentification afin de garantir la confidentialité des séances à distance.

Réaliser une évaluation psychologique approfondie à partir d'entretiens structurés et d'outils adaptés, pour analyser la situation et les besoins du ou des bénéficiaires.

Adapter la conduite de l'entretien en tenant compte des caractéristiques individuelles (âge, culture, contexte, troubles cognitifs) afin d'optimiser la pertinence des échanges.

Analyser les interactions et les réponses du ou des bénéficiaires en croisant les observations verbales et non verbales afin d'affiner la compréhension de l'état psychologique.

Sélectionner des méthodes d'investigation adaptées

(observations, tests psychologiques, enquêtes, focus groupes) pour recueillir des informations pertinentes.

Analyser et interpréter les résultats en utilisant des méthodes d'analyse statistique et des méthodes et techniques d'analyse qualitative au domaine d'application afin de poser un diagnostic.

Synthétiser les données issues des tests, entretiens et observations en établissant des liens pertinents entre les informations recueillies afin d'élaborer un diagnostic clair et précis adapté au contexte professionnel.

Rédiger un bilan psychologique détaillé en structurant les résultats des évaluations afin d'assurer une transmission claire et exploitable des informations.

Présenter oralement les conclusions du bilan en adaptant le discours à toutes les parties prenantes concernées afin d'assurer une compréhension optimale.

Proposer des orientations et recommandations adaptées, fondées sur les résultats du bilan, en tenant compte du contexte d'intervention pour optimiser la prise en charge ou l'accompagnement.

Définir des objectifs individuels et/ou collectifs, basés sur le bilan psychologique et les attentes (conseil, orientation, prévention, soin, formation), pour orienter un accompagnement adapté aux situations, en intégrant les enjeux liés aux événements adverses si nécessaire.

Sélectionner des approches psychologiques validées adaptées au contexte d'intervention afin d'assurer une prise en charge ou un accompagnement efficace.

Adapter le projet d'accompagnement en fonction des retours du ou des bénéficiaires en recueillant des indicateurs d'évolution afin de favoriser la pertinence et l'efficacité des interventions.

Appliquer des techniques adaptées en utilisant des protocoles validés afin d'améliorer la santé mentale du ou des bénéficiaires, incluant des approches diversifiées en fonction du contexte d'exercice.

Favoriser l'adhésion et la participation du ou des bénéficiaires en instaurant un climat de confiance et un cadre psychologique sécurisé afin de maximiser l'efficacité de la prise en charge ou de l'accompagnement.

Ajuster les interventions en cours en fonction de l'évolution du ou des bénéficiaires en mobilisant des outils

d'évaluation et des retours d'expérience afin d'optimiser les résultats.

Mesurer l'impact des interventions psychologiques en utilisant des échelles d'évaluation et des entretiens de suivi afin d'analyser l'évolution du ou des bénéficiaires.

Recueillir des feed-back qualitatifs et quantitatifs sur l'intervention en intégrant l'avis du ou des bénéficiaires et des professionnels afin d'améliorer les pratiques.

Modifier les stratégies d'intervention en fonction des résultats observés en ajustant les techniques et les objectifs afin d'optimiser la prise en charge ou l'accompagnement psychologique.

Identifier les biais cognitifs et émotionnels impactant sa pratique en utilisant des outils d'auto-évaluation et de supervision afin d'améliorer son objectivité.

Intégrer des retours constructifs sur sa pratique en participant à des groupes d'analyse de pratiques afin d'optimiser ses interventions.

Adapter sa posture professionnelle aux évolutions du métier et aux contextes interculturels et internationaux, en restant informé des recommandations et bonnes pratiques pour maintenir un niveau d'expertise élevé.

Rédiger clairement des comptes-rendus psychologiques adaptés aux différents destinataires, synthétisant les interventions, l'analyse de la pratique et les recommandations d'action.

Respecter les obligations légales et déontologiques liées aux écrits professionnels en appliquant les recommandations du code de déontologie afin de protéger les bénéficiaires et assurer la confidentialité des données.

Adapter le niveau de langage et les contenus des écrits en fonction des destinataires (bénéficiaires, professionnels de santé, institutions, etc.) afin de fournir une communication compréhensible et efficace.

Mettre en place une veille scientifique régulière en consultant des revues spécialisées et des conférences afin d'actualiser ses connaissances.

Participer à des formations professionnelles en s'engageant dans un parcours de formation continue afin d'améliorer ses compétences et rester informé des évolutions du domaine.

Contribuer à la recherche et au développement en psychologie en rédigeant des articles ou en participant à des études afin de valoriser et enrichir les pratiques du métier.

Analyser les évolutions du marché et des besoins en psychologie en menant des études de secteur et en s'appuyant sur des données socio-économiques afin de définir une stratégie d'implantation professionnelle.

Déterminer son mode d'exercice (libéral, salarié, institutionnel, associatif) en étudiant les implications juridiques et organisationnelles afin d'optimiser son insertion professionnelle.

Construire un réseau professionnel en intégrant des associations spécialisées et en développant des partenariats interprofessionnels afin d'accroître ses opportunités d'emploi et de collaboration.

Élaborer une stratégie de communication professionnelle en créant des supports de présentation et en utilisant des outils numériques afin de promouvoir son expertise dans un cadre éthique.

Concevoir et animer des interventions de sensibilisation en psychologie en répondant aux appels d'offres institutionnels ou privés afin de diversifier ses activités professionnelles.

Intégrer des dispositifs d'échange professionnel en participant à des groupes de travail afin d'améliorer la qualité des prestations proposées.

Blocs de compétences optionnels :

- Option A

Analyser des situations cliniques complexes à partir d'entretiens et d'outils d'évaluation, en intégrant les comorbidités, le contexte (culturel, traumatique, développemental, de genre) et le cadre institutionnel.

Établir un diagnostic psychologique et psychopathologique en mobilisant les modèles théoriques, les classifications et référentiels cliniques pertinents.

Concevoir et proposer un plan d'intervention psychothérapeutique adapté à la problématique identifiée, en définissant les objectifs, les méthodes et le cadre d'action, tout en assurant un suivi réflexif et éthique de la démarche.

Mettre en œuvre une démarche psychothérapeutique structurée (individuelle ou groupale), fondée sur un cadre théorique cohérent et des objectifs d'intervention clairement définis, en veillant à la cohérence entre le cadre, la méthode et la demande du ou des patients.

Ajuster la prise en charge en fonction de l'évolution clinique, des effets observés et du contexte institutionnel, dans une perspective réflexive et éthique.

Identifier et analyser les impacts psychiques, sociaux et environnementaux de la maladie ou du handicap, à l'aide d'outils cliniques adaptés et en tenant compte du contexte de vie du ou des patients.

Concevoir et mettre en œuvre des stratégies de prise en charge psychologique visant l'adaptation du ou des patients et le soutien à son entourage, en collaboration avec les professionnels du soin dans le respect des principes déontologiques.

Détecter les situations de vulnérabilité et les facteurs de risque (maltraitance, addiction, risque suicidaire, isolement). Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'accompagnement de réhabilitation psychosociale adaptées au contexte et aux partenaires.

Réaliser des évaluations psychologiques dans le cadre légal et médico-légal et rédiger des rapports clairs, rigoureux et éthiques.

Concevoir et mettre en œuvre une démarche de recherche en psychologie appliquée au soin et à la santé mentale en mobilisant des cadres théoriques et méthodologiques rigoureux, tout en respectant les exigences scientifiques, éthiques et déontologiques.

- Option B

Réaliser des diagnostics psychologiques et psychosociaux des situations de travail, en identifiant les ressources, contraintes et vulnérabilités aux niveaux individuel, collectif et organisationnel.

Analyser les effets des transformations du travail et des organisations (restructurations, transformation numérique/IA, évolution des métiers) sur la santé, le vécu au travail et la performance sociale et opérationnelle des collectifs.

Mener des entretiens de recrutement, d'évaluation et de bilan de compétences en mobilisant les outils psychométriques professionnels pour identifier aptitudes, motivations et potentiel.

Accompagner les parcours professionnels en mobilisant une démarche psychologique centrée sur le vécu des transitions, le sens du travail et l'autonomie, en lien avec les dispositifs institutionnels et partenariaux.

Analyser les besoins de développement professionnel à partir des situations de travail et des dynamiques de professionnalisation, pour concevoir et accompagner des dispositifs favorisant l'apprentissage, l'engagement et l'évolution des personnes et des collectifs.

Conseiller et accompagner la gestion des talents et le développement managérial, en proposant outils, méthodes et dispositifs adaptés pour optimiser l'efficacité individuelle et collective.

Prévenir et réguler les conflits de travail en intégrant les dimensions psychologiques, relationnelles et organisationnelles dans une démarche éthique et structurée.

Concevoir, animer et évaluer des dispositifs de dialogue, de groupes de parole ou d'accompagnement du changement, favorisant coopération, expression des parties prenantes et adaptation des collectifs.

Identifier, analyser et hiérarchiser les facteurs de santé psychique et risques psychosociaux en mobilisant des outils d'évaluation validés pour établir un diagnostic partagé et orienter les actions de prévention.

Concevoir, animer et évaluer des dispositifs collectifs favorisant la qualité de vie au travail, la prévention durable des risques psychosociaux et la santé psychique au sein des organisations.

Concevoir et mettre en œuvre une démarche de recherche en psychologie appliquée à la santé au travail, en mobilisant des cadres théoriques et méthodologiques rigoureux, tout en respectant les exigences scientifiques, éthiques et déontologiques.

Blocs de compétences

RNCP41646BC01 — Exercer une pratique professionnelle éthique et responsable

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les enjeux sociétaux et technologiques actuels en réalisant une veille scientifique et réglementaire afin d'adapter ses pratiques professionnelles aux mutations du secteur.

Évaluer l'impact des changements sociaux et technologiques sur la santé mentale en mobilisant des données issues de la recherche et des observations terrain afin d'orienter ses interventions de manière pertinente.

Intégrer les nouvelles connaissances en psychologie environnementale et sociale en appliquant des méthodologies validées afin d'optimiser l'accompagnement des bénéficiaires.

Pratiquer la profession de psychologue dans le respect du cadre légal établi, en s'adaptant aux changements réglementaires et en adhérant aux principes éthiques définis par le code de déontologie de la discipline.

Assurer la confidentialité et la protection des données en appliquant les réglementations (RGPD, secret professionnel) afin de sécuriser les informations des bénéficiaires.

Analyser les dilemmes éthiques rencontrés en participant à des groupes d'analyse de pratiques afin d'améliorer la gestion des situations complexes.

Utiliser des outils numériques de consultation et de suivi en sélectionnant des plateformes sécurisées afin d'optimiser l'accessibilité aux soins.

Adapter les modalités d'intervention aux environnements numériques et distanciels, en ajustant les outils méthodologiques et le cadre d'exercice afin de préserver la pertinence, la sécurité et l'efficacité de la démarche

psychologique.

Assurer la cybersécurité et la protection des échanges numériques en appliquant les protocoles de cryptage et d'authentification afin de garantir la confidentialité des séances à distance.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas écrites et soutenance orale

Mise en situation simulée

Bilans réflexifs individuels

RNCP41646BC02 — Réaliser des examens psychologiques et des enquêtes psychosociales

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une évaluation psychologique approfondie à partir d'entretiens structurés et d'outils adaptés, pour analyser la situation et les besoins du ou des bénéficiaires.

Adapter la conduite de l'entretien en tenant compte des caractéristiques individuelles (âge, culture, contexte, troubles cognitifs) afin d'optimiser la pertinence des échanges.

Analyser les interactions et les réponses du ou des bénéficiaires en croisant les observations verbales et non verbales afin d'affiner la compréhension de l'état psychologique.

Sélectionner des méthodes d'investigation adaptées

(observations, tests psychologiques, enquêtes, focus groupes) pour recueillir des informations pertinentes.

Analyser et interpréter les résultats en utilisant des méthodes d'analyse statistique et des méthodes et techniques d'analyse qualitative au domaine d'application afin de poser un diagnostic.

Synthétiser les données issues des tests, entretiens et observations en établissant des liens pertinents entre les informations recueillies afin d'élaborer un diagnostic clair et précis adapté au contexte professionnel.

Rédiger un bilan psychologique détaillé en structurant les résultats des évaluations afin d'assurer une transmission claire et exploitable des informations.

Présenter oralement les conclusions du bilan en adaptant le discours à toutes les parties prenantes concernées afin d'assurer une compréhension optimale.

Proposer des orientations et recommandations adaptées, fondées sur les résultats du bilan, en tenant compte du contexte d'intervention pour optimiser la prise en charge ou l'accompagnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas écrites et soutenance orale

Mise en situation simulée

Bilans réflexifs individuels

RNCP41646BC03 — Concevoir et mettre en œuvre des interventions psychologiques adaptées aux situations individuelles et sociales

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir des objectifs individuels et/ou collectifs, basés sur le bilan psychologique et les attentes (conseil, orientation, prévention, soin, formation), pour orienter un accompagnement adapté aux situations, en intégrant les enjeux liés aux événements adverses si nécessaire.

Sélectionner des approches psychologiques validées adaptées au contexte d'intervention afin d'assurer une prise en charge ou un accompagnement efficace.

Adapter le projet d'accompagnement en fonction des retours du ou des bénéficiaires en recueillant des indicateurs d'évolution afin de favoriser la pertinence et l'efficacité des interventions.

Appliquer des techniques adaptées en utilisant des protocoles validés afin d'améliorer la santé mentale du ou des bénéficiaires, incluant des approches diversifiées en fonction du contexte d'exercice.

Favoriser l'adhésion et la participation du ou des bénéficiaires en instaurant un climat de confiance et un cadre psychologique sécurisé afin de maximiser l'efficacité de la prise en charge ou de l'accompagnement.

Ajuster les interventions en cours en fonction de l'évolution du ou des bénéficiaires en mobilisant des outils d'évaluation et des retours d'expérience afin d'optimiser les résultats.

Mesurer l'impact des interventions psychologiques en utilisant des échelles d'évaluation et des entretiens de suivi afin d'analyser l'évolution du ou des bénéficiaires.

Recueillir des feed-back qualitatifs et quantitatifs sur l'intervention en intégrant l'avis du ou des bénéficiaires et des professionnels afin d'améliorer les pratiques.

Modifier les stratégies d'intervention en fonction des résultats observés en ajustant les techniques et les objectifs afin d'optimiser la prise en charge ou l'accompagnement psychologique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Élaboration d'un projet d'intervention individualisé : Exposé oral et mise en situation
Simulation d'intervention
Rédaction d'un rapport d'évaluation et d'adaptation
Étude de cas approfondie écrite et orale
Bilans réflexifs individuels

RNCP41646BC04 — Analyser et ajuster sa pratique professionnelle au regard des innovations conceptuelles et matérielles issues de la recherche

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les biais cognitifs et émotionnels impactant sa pratique en utilisant des outils d'auto-évaluation et de supervision afin d'améliorer son objectivité.
Intégrer des retours constructifs sur sa pratique en participant à des groupes d'analyse de pratiques afin d'optimiser ses interventions.
Adapter sa posture professionnelle aux évolutions du métier et aux contextes interculturels et internationaux, en restant informé des recommandations et bonnes pratiques pour maintenir un niveau d'expertise élevé.
Rédiger clairement des comptes-rendus psychologiques adaptés aux différents destinataires, synthétisant les interventions, l'analyse de la pratique et les recommandations d'action.
Respecter les obligations légales et déontologiques liées aux écrits professionnels en appliquant les recommandations du code de déontologie afin de protéger les bénéficiaires et assurer la confidentialité des données.
Adapter le niveau de langage et les contenus des écrits en fonction des destinataires (bénéficiaires, professionnels de santé, institutions, etc.) afin de fournir une communication compréhensible et efficace.
Mettre en place une veille scientifique régulière en consultant des revues spécialisées et des conférences afin d'actualiser ses connaissances.
Participer à des formations professionnelles en s'engageant dans un parcours de formation continue afin d'améliorer ses compétences et rester informé des évolutions du domaine.
Contribuer à la recherche et au développement en psychologie en rédigeant des articles ou en participant à des études afin de valoriser et enrichir les pratiques du métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Analyse d'une situation clinique
Participation à des groupes d'analyse de pratiques
Rédaction d'un rapport réflexif consolidé
Analyse d'un cas fictif
Rédaction d'une synthèse de veille
Exercice méthodologique appliqué
Bilans réflexifs

RNCP41646BC05 — Développer et gérer son activité professionnelle en lien avec la collectivité et la demande sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les évolutions du marché et des besoins en psychologie en menant des études de secteur et en s'appuyant sur des données socio-économiques afin de définir une stratégie d'implantation professionnelle.
Déterminer son mode d'exercice (libéral, salarié, institutionnel, associatif) en étudiant les implications juridiques et organisationnelles afin d'optimiser son insertion professionnelle.
Construire un réseau professionnel en intégrant des associations spécialisées et en développant des partenariats interprofessionnels afin d'accroître ses opportunités d'emploi et de collaboration.
Élaborer une stratégie de communication professionnelle en créant des supports de présentation et en utilisant des outils numériques afin de promouvoir son expertise dans un cadre éthique.
Concevoir et animer des interventions de sensibilisation en psychologie en répondant aux appels d'offres institutionnels ou privés afin de diversifier ses activités professionnelles.
Intégrer des dispositifs d'échange professionnel en participant à des groupes de travail afin d'améliorer la qualité des prestations proposées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Projet professionnel écrit
Plan de développement des compétences

RNCP41646BC06 — Psychologie appliquée au soin et à la santé mentale

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser des situations cliniques complexes à partir d'entretiens et d'outils d'évaluation, en intégrant les comorbidités, le contexte (culturel, traumatique, développemental, de genre) et le cadre institutionnel.

Établir un diagnostic psychologique et psychopathologique en mobilisant les modèles théoriques, les classifications et référentiels cliniques pertinents.

Concevoir et proposer un plan d'intervention psychothérapeutique adapté à la problématique identifiée, en définissant les objectifs, les méthodes et le cadre d'action, tout en assurant un suivi réflexif et éthique de la démarche.

Mettre en œuvre une démarche psychothérapeutique structurée (individuelle ou groupale), fondée sur un cadre théorique cohérent et des objectifs d'intervention clairement définis, en veillant à la cohérence entre le cadre, la méthode et la demande du ou des patients.

Ajuster la prise en charge en fonction de l'évolution clinique, des effets observés et du contexte institutionnel, dans une perspective réflexive et éthique.

Identifier et analyser les impacts psychiques, sociaux et environnementaux de la maladie ou du handicap, à l'aide d'outils cliniques adaptés et en tenant compte du contexte de vie du ou des patients.

Concevoir et mettre en œuvre des stratégies de prise en charge psychologique visant l'adaptation du ou des patients et le soutien à son entourage, en collaboration avec les professionnels du soin dans le respect des principes déontologiques.

Détecter les situations de vulnérabilité et les facteurs de risque (maltraitance, addiction, risque suicidaire, isolement).

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'accompagnement de réhabilitation psychosociale adaptées au contexte et aux partenaires.

Réaliser des évaluations psychologiques dans le cadre légal et médico-légal et rédiger des rapports clairs, rigoureux et éthiques.

Concevoir et mettre en œuvre une démarche de recherche en psychologie appliquée au soin et à la santé mentale en mobilisant des cadres théoriques et méthodologiques rigoureux, tout en respectant les exigences scientifiques, éthiques et déontologiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas écrites et orales

Mises en situation

Bilans réflexifs individuels

RNCP41646BC07 — Psychologie appliquée au travail, aux organisations et à la santé au travail

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des diagnostics psychologiques et psychosociaux des situations de travail, en identifiant les ressources, contraintes et vulnérabilités aux niveaux individuel, collectif et organisationnel.

Analyser les effets des transformations du travail et des organisations (restructurations, transformation numérique/IA, évolution des métiers) sur la santé, le vécu au travail et la performance sociale et opérationnelle des collectifs.

Mener des entretiens de recrutement, d'évaluation et de bilan de compétences en mobilisant les outils psychométriques professionnels pour identifier aptitudes, motivations et potentiel.

Accompagner les parcours professionnels en mobilisant une démarche psychologique centrée sur le vécu des transitions, le sens du travail et l'autonomie, en lien avec les dispositifs institutionnels et partenariaux.

Analyser les besoins de développement professionnel à partir des situations de travail et des dynamiques de professionnalisation, pour concevoir et accompagner des dispositifs favorisant l'apprentissage, l'engagement et l'évolution des personnes et des collectifs.

Conseiller et accompagner la gestion des talents et le développement managérial, en proposant outils, méthodes et dispositifs adaptés pour optimiser l'efficacité individuelle et collective.

Prévenir et réguler les conflits de travail en intégrant les dimensions psychologiques, relationnelles et organisationnelles dans une démarche éthique et structurée.

Concevoir, animer et évaluer des dispositifs de dialogue, de groupes de parole ou d'accompagnement du changement, favorisant coopération, expression des parties prenantes et adaptation des collectifs.

Identifier, analyser et hiérarchiser les facteurs de santé psychique et risques psychosociaux en mobilisant des outils d'évaluation validés pour établir un diagnostic partagé et orienter les actions de prévention.

Concevoir, animer et évaluer des dispositifs collectifs favorisant la qualité de vie au travail, la prévention durable des risques psychosociaux et la santé psychique au sein des organisations.

Concevoir et mettre en œuvre une démarche de recherche en psychologie appliquée à la santé au travail, en mobilisant des cadres théoriques et méthodologiques rigoureux, tout en respectant les exigences scientifiques, éthiques et déontologiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas écrites et orales

Mises en situations

Bilans réflexifs individuels

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

O : Administration publique

S : Autres activités de services (associations)

Q : Santé humaine et action sociale

N : Activités de services administratifs et de soutien

P : Enseignement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Psychologue
- Psychologue judiciaire expert
- Praticien-chercheur
- Chargé d'études en psychologie, en sciences humaines et sociales
- Chargé d'orientation et d'insertion professionnelle
- Conseiller en insertion professionnelle /recrutement
- Consultant RH et en organisation
- Responsable de formation, conseiller en formation ou formateur
- Chargé de projet en psychologie, en sciences humaines et sociales
- Consultant en formation

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Décret n° 90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue, publié au JO du 23 mars 1990.
- Loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985.
- Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié, fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue, publié au JO du 27 juin 2006.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 311 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 835

Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'admission en première année à l'École de Psychologues Praticiens est ouverte aux titulaires d'une certification de niveau 4 (EU) ou d'un diplôme équivalent :

titulaires du baccalauréat ou DAEU ;

lycéens en terminale ;

étudiants en réorientation, c'est-à-dire ayant débuté un autre parcours d'études sans avoir quitté le statut étudiant et souhaitant se réorienter vers la psychologie ;

adultes en reconversion professionnelle, titulaires du baccalauréat ou équivalent, avec une expérience professionnelle significative d'au moins 6 mois hors service civique.

Le concours d'entrée se compose de deux étapes :

Une épreuve écrite d'admissibilité à distance (2 heures), comprenant la culture générale, le français et des tests psychotechniques (QCM et QRU, aucun matériel autorisé).

Un entretien oral individuel en présentiel devant un jury de deux psychologues, pour environ 50% des candidats admissibles à l'écrit.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Composition du jury de certification (instance de délibération)

Le jury de certification, pour toutes les voies d'accès, y compris la VAE, est composé de 5 personnes : 3 membres externes, professionnels exerçant le métier de psychologue, visé par la certification (dont un employeur et un salarié), et 2 représentants de l'organisme certificateur. Le taux de membres extérieurs est de 60 %. Le jury VAE satisfait aux exigences de l'article R. 335-8 du code de l'éducation.

L'indépendance du jury est garantie. Les professionnels du secteur d'activité exercent le métier ou supervisent des personnes l'exerçant et n'ont pas de lien de subordination avec le certificateur. Les personnes exerçant le métier visé doivent justifier d'une expérience de 3 ans et d'un niveau de formation équivalent au niveau 7 dans le métier de psychologue. Les représentants de l'organisme certificateur ne sont pas des formateurs ayant participé à la formation des candidats.

Les membres du jury de certification sont informés en amont sur la posture à adopter et leur rôle, sur le contenu du référentiel, les biais en évaluation, et l'évaluation des compétences.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Composition du jury de certification (instance de délibération)

Le jury de certification, pour toutes les voies d'accès, y compris la VAE, est composé de 5 personnes : 3 membres externes, professionnels exerçant le métier visé par la certification (un employeur et un salarié) et 2 représentants de l'organisme certificateur. Le taux de membres extérieurs est de 60 %. Le jury VAE satisfait aux exigences de l'article R. 335-8 du code de l'éducation.

L'indépendance du jury est garantie. Les professionnels du secteur d'activité exercent le métier ou supervisent des personnes l'exerçant et n'ont pas de lien de subordination avec le certificateur. Les personnes exerçant le métier visé doivent justifier d'une expérience de 3 ans et d'un niveau de formation équivalent au niveau 7 dans le métier de psychologue. Les représentants de l'organisme certificateur ne sont pas des formateurs ayant participé à la formation des candidats.

Les membres du jury de certification sont informés en amont sur la posture à adopter et leur rôle, sur le contenu du référentiel, les biais en évaluation, et l'évaluation des compétences.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 600 €
Selon la branche	6 500 € – 7 956 €
Prise en charge	Branches concernées
7 600 €	Valeur par défaut · 207 branches
7 956 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique
7 811 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie
6 900 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
6 500 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2030
Date de dernière délivrance possible	27/11/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	193	0	85 %	—
2023	201	0	97 %	83 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP13953

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP13953, RNCP37813, RNCP39025

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

École de psychologie à Paris & Lyon

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41646/>